REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 246/2024

A L'IMPRIMERIE RALPH SERVICE PRINT (RS-PRINT).

Après avoir reçu le contrat du marché n° 009/MINEPST/CABMIN/SG/80/CGPMP/2024, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux mille six cent septante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-huit, trente-quatre centimes (USD 2 675 488,34) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix-huit mille sept cent vingt-huit, quarante-deux centimes (USD 18 728,42), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 26/11/2024.

Directeur Administratif et Financier

P.O

Sceau de l'Etablissement

Me Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général